Bulletin communal de Pompéjac

août 2024 N°281

LOU JOURNAOU

Un dernier point sur la fibre

L'installation de la fibre à Pompéjac n'aura pas été un long fleuve tranquille, loin s'en faut.
Il convient tout d'abord de rappeler que notre commune a été partagée en trois zones distinctes, alimentée chacune par un réseau particulier : une zone Nord comprenant les lieux-dits situés entre La Beylesse et l'Aouba, une zone Est, de Pitray à Lesperie, et enfin une zone Sud, comprenant tout le reste de la commune, de La Flotte à Larrecq. L'armoire de type PMZ qui concerne cette dernière zone a été installée en août 2018, il y a donc déjà 6 ans



Il restait alors à mettre en place le réseau aérien par l'installation des fils de fibre sur les poteaux. En novembre 2020, la zone de Pitray était terminée et toutes les habitations éligibles à la fibre. Pour la zone Nord et la zone Sud, l'installation du câblage aérien s'est effectuée en 2022/2023, rendant aussi éligibles toutes les habitations situées sur le parcours, sauf….
…sauf qu'au bourg de Pompéjac le câblage s'est arrêté au carrefour D9/route de l'église. Pour aller plus loin et rejoindre le lieu-dit Larrecq vers Marimbault, la société CIRCET, en charge des travaux, avait prévu l'installation de 4 poteaux le long de la VC 3 au nord du centre-bourg. La commune refusant une telle solution au profit d'une installation enterrée (n'oublions pas qu'en 2002 ce même centre-bourg a fait l'objet d'une opération « **enfouissement de tous les réseaux : électricité, téléphone, éclairage public…** »), la poursuite des travaux a été interrompue dans l'attente d'une décision. Et ce n'est qu'après de multiples tractations qu'un accord a enfin été trouvé, selon les vœux de la commune. Les travaux d'enfouissement de fourreaux en PVC viennent d'être réalisé dans le secteur concerné. Il appartient désormais à la société CIRCET d'installer le câblage jusqu'à Larrecq pour obtenir « enfin ! » l'éligibilité sur tout le parcours.
Celle-ci aura duré 6 ans.

Travaux à l'école



En regardant une photo ancienne de l'école de Pompéjac, on peut apercevoir au fond de chaque cour (une pour les garçons, une pour les filles !!) la présence d'un préau. Au cours du temps et des aménagements successifs, ceux-ci ont disparu, et cela « manquait ». Aujourd'hui, le SRPI a décidé d'en construire un nouveau.
Les travaux ont été confié à Philippe MESSANA, artisan charpentier à Gans, et devraient être terminés avant la rentrée de septembre. Il convient de souligner une des caractéristiques de ce professionnel : il travaille seul, selon des méthodes traditionnelles : ossatures en bois de pin, tenons et mortaises chevillés. Assurément, l'ouvrage sera de grande qualité.

Info dernière
la vente des cartes de chasse aura lieu les samedis 10 août de 15 à 17 h et 31 août de 14 à 17 h

Mairie – 33730 –Pompéjac – téléphone 05 56 25 49 49
pompejac.mairie@wanadoo.fr Site : www.pompejac.fr Application : Intra Muros

Repas du 14 juillet

Dimanche 14 juillet, c'était la fête à Pompéjac pour le repas « républicain » organisé par la municipalité et offert gratuitement à tous les habitants de la commune.



Et la population y a répondu favorablement, puisque ce sont près d'une centaine de personnes qui se sont retrouvées à la salle des fêtes pour profiter de ce rassemblement annuel. Notre airial avait lui aussi un air de fête avec son barnum déployé et son environnement déjà particulièrement agréable qui a permis à chacun d'entrevoir ce que pourra être cet airial lorsque les aménagements prévus autour de la maison des ombelles auront été réalisés.

L'apéritif d'accueil a été servi sous le barnum : une sangria particulièrement goûteuse, légèrement relevée avec un soupçon de rhum, accompagnée de ses amuse-bouche. Pendant ce temps, le jambon dorait tranquillement au feu de bois, à quelques pas de là, sous l'œil vigilant de Nicolas PERINOTTO, traiteur à Sigalens.





Le repas fut servi dans la salle des fêtes où la fraîcheur ambiante apportait un bien-être fort agréable.

Au préalable, Olivier DOUENCE, maire de la commune, a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes, précisant pour les habitants nouvellement arrivés sur la commune que ce repas était l'occasion de se rencontrer et de se faire connaître. Il a poursuivi en rappelant les principales actions conduites par la municipalité. Tout d'abord la réalisation du parking pour l'école afin de permettre un accueil plus sécurisé des enfants et pour lequel nous avons reçu une première subvention de 12 900 €. Ensuite l'aménagement des chambres dans la salle des fêtes (ex-gites) pour assurer le recueil éventuel de familles en détresse. Une opération désormais urgente dans la mesure où la commune s'est proposée pour accueillir une famille de Bernos-Beaulac dont la maison vient de brûler. Enfin Olivier DOUENCE a évoqué la reprise des activités du comité des fêtes, dont les statuts et le conseil d'administration ont été renouvelés. Il a terminé son allocution en remerciant les bénévoles ayant participé à l'organisation de cette manifestation, avant de souhaiter à tous un très bon appétit.

Au menu du repas :

En entrée : melon / jambon avec une petite portion de beurre ;
En plat : jambon rôti / pommes de terre « grenaille » rissolées ;
Suivaient la salade et le fromage, **en dessert** une part de gâteau basque.
Et pour finir le café et les pousse-café (Armagnac et liqueurs).

Et comme chaque année, selon une tradition désormais bien établie, le service était assuré par les membres du conseil municipal, les agents de la commune et quelques bénévoles motivés. Notons que ce service a été de qualité, à la satisfaction de tous.
Dans l'après-midi, quelques « sportifs » ont investi le terrain de pétanque, pendant que d'autres, tout aussi « sportifs », suivaient l'étape du tour de France dans la salle des fêtes.
En soirée, il restait une petite vingtaine de personnes pour finir les restes, sous le barnum, afin de prolonger cette fête agréable et conviviale.



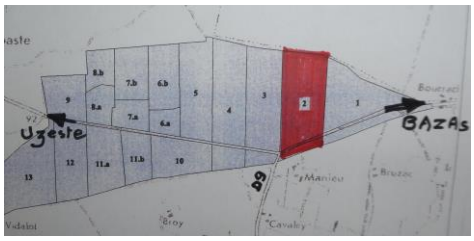
Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à la parfaite réussite de cette journée, placée sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur.

Nouveau comité des fêtes

Vendredi 12 juillet 2024 le comité des fêtes de Pompéjac s'est réuni en assemblée générale extraordinaire. Celle-ci a eu pour objet principal de redonner au comité une nouvelle vitalité en nommant un nouveau conseil d'administration. Celui-ci comprend désormais 11 personnes dont neuf élus par les adhérents, renouvelables par tiers tous les deux ans et 2 personnes appartenant au conseil municipal. Au cours d'une prochaine assemblée, le conseil d'administration élira son bureau et proposera un projet de statut ainsi qu'un programme d'activités.

Coupe rase dans la forêt communale

Comme annoncé lors du conseil municipal du 4 décembre 2023, la coupe rase de la parcelle 2 de la forêt communale, normalement programmée en 2026, pouvait être réalisée en 2024 si les conditions financières proposées pour la vente se révélaient satisfaisantes. Ce fut le cas lors de la vente groupée de mai 2024 organisée par l'ONF, gestionnaire de la forêt communale, puisqu'il y a eu une proposition de la société LOGIFOR à plus de 148 000 €. Pour mémoire, la parcelle 2 présente une superficie de 8 hectares 85 centiares et le montant prévu pour cette vente dans le cadre du plan de gestion de l'ONF s'élevait à 73 500 €, prix établi en 2012 et qui s'approcherait donc aujourd'hui de 92 000 € .



Les travaux sont en cours par l'entreprise VIEIRA dont le siège est à Salles et devraient s'achever à la fin du mois d'août.

Alerte canicule



Après un mois de juillet plutôt mitigé, qui a mêlé des jours de pluie et d'autres de grande chaleur, le mois d'août risque lui aussi d'être caniculaire, et des précautions sont à prendre par les personnes fragiles, les personnes âgées, pour s'en protéger.

- Eviter les sorties et activités physiques dans la journée, alléger l'habillement.
- Augmenter la consommation de boisson, manger des aliments riches en eau, suffisamment salés.
- Appliquer des serviettes humides sur la nuque et les épaules plusieurs fois par jour, se brumiser régulièrement le visage et prendre des douches fraîches.
- Revoir les médicaments que l'on prend, avec l'aide de son médecin : éviter au maximum les diurétiques qui éliminent l'eau du corps.

Gemmage

Jusque dans les années 80/90, le gemmage était pratiqué dans l'ensemble de la forêt landaise (départements des Landes et de Gironde).
Les pins étaient gemmés vers la trentième année, et les opérations de gemmage se faisaient tous les ans de février à octobre.



En février, le résinier (ou gemmeur) installait à la base de l'arbre un pot en terre vernissé retenu par une pointe et surmonté d'une bande de zinc (le crampon) formant gouttière. En mars, il faisait sur le tronc, au-dessus du pot, une entaille (la care) avec un outil particulier, le hapchot (hache en occitan). La gemme (résine) coulait sur la care et, conduite par le zinc, se déversait dans le pot. Régulièrement, le gemmeur allongeait de plus en plus la care vers le haut, c'était l'opération « piquage », qui durait de mars à octobre. Au bout de trois ans, on commençait une entaille nouvelle sur une autre face de l'arbre de sorte qu'il y ait deux blessures qui « saignent » à la fois. Et il n'était pas rare de trouver des vieux pins ayant reçus de 15 à 20 cares. C'était le gemmage à vie qui pouvait donner deux litres de résine par an et par arbre, ce qui n'empêchait pas le pin de grandir et de grossir normalement.
Une fois le pot plein de résine, le gemmeur le vidait dans un seau en bois ou métal appelé « quarte », en se servant d'une « curette ». Une fois mise en fûts, elle était ensuite portée à l'usine pour être distillée.

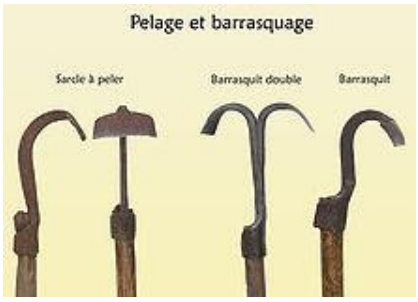


Raphaël le résinier

« À titre d'exemple, Raphaël, métayer-résinier de son état à Pitray, a durant 37 années de labeur, récolté 160 000 litres de gemme en exploitant 2 000 pins par an ».

Et Raphaël, qui maîtrisait parfaitement la langue du pays, se plaisait à donner à tous ceux qui voulaient l'entendre quelques explications simples de son métier, en occitan :

« ***Dap lou crampoun, lou mailloc, pèr mette lou zinc aou pin…***
Lou hatiot pèr piqua la carre…
Lou pourguedey que serp a enleoua la pétille,
lou barrescot pèr enleoua lou barras…
***La couarte pèr ammassa la gemme dap la curètte.* »**



La gemme récoltée était ensuite distillée dans des usines, très nombreuses dans la région : Bazas bien sûr, mais aussi Villandraut, Préchac, Beaulac, Captieux…On obtenait deux sortes de produits, l'essence de térébenthine, d'une part, et les brais et colophanes, d'autre part. L'essence de térébenthine était surtout employée comme solvant et dans l'industrie des peintures, vernis, encaustiques. La colophane entrait dans la composition des savons, dans les peintures et nombre d'autres produits industriels. Les brais étaient surtout utilisés dans les papeteries, pour l'encollage des papiers, mais avaient beaucoup d'autres usages.
Le gemmage a disparu dans notre forêt dans les années 80, à cause de la concurrence (chinoise, portugaise…) et des produits issus des hydrocarbures, beaucoup moins chers.
Cette activité renaîtra-t-elle un jour ?

La pensée du mois

Il y a des fleurs partout pour qui veut les voir. **(Henri Matisse)**

Adichats